

# L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ : POUR UNE EFFICACITÉ RENOUVELEÉE

- 14 NOVEMBRE 2016 - 8H30 -

# Amphi Trudaine

## École de Droit de l'Université d'Auvergne



# **L'organisation du système de santé : pour une efficacité renouvelée**

**14 novembre 2016**

sous la direction de Florence Faberon,  
Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne  
et Claire Marliac,  
Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne

**8 h 30**

## **Allocutions d'accueil**

Alain Eschalier, Président de l'Université d'Auvergne  
Christine Bertrand, Doyen de l'École de droit, Université d'Auvergne  
Florence Faberon, Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne  
Claire Marliac, Maître de conférences de droit public, HDR, Université d'Auvergne

**9 h**

## **Rapports introductifs**

sous la présidence d'Olivia Grangerodet, Directrice régionale URSSAF

### **1) De réformes en réformes : quelle efficacité pour le système de santé ?**

Vincent Vioujas, Directeur d'hôpital et chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université

### **2) Un système fortement contraint**

Nicolas Gérard, Sous directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme et représentant de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale

### **3) Efficacité, efficience et éthique en santé**

Jean-Étienne Bazin, Professeur en médecine, Directeur de l'Espace de réflexion éthique régional Auvergne

**10 h 15**

## **Pause**

**10 h 30**

## **I. Pour des droits effectifs**

sous la présidence d'Alain Meunier, Inspecteur général des affaires sociales et ancien directeur d'hôpital

### **A. Du droit de la protection de la santé aux droits des usagers**

#### **1) La garantie des droits**

Caroline Lantero, Maître de conférences de droit public, Université d'Auvergne

#### **2) La prise en compte des usagers**

Roger Picard, Vice-président du collectif interassociatif sur la santé en Auvergne-Rhône-Alpes

## B. La prévention

### 1) Prévention et éducation en santé

Didier Jourdan, Professeur des universités, ESPE Clermont-Auvergne, Laboratoire ACTé

### 2) Quelle prévention pour demain ?

Philippe Delemarre, Chef de service administratif et chargé de cours protection sociale à l'Université d'Auvergne

**11 h 45 Débats**

## II. Pour une meilleure cohérence

sous la présidence d'Alain Meunier, Inspecteur général des affaires sociales et ancien directeur d'hôpital

### A. La coordination des acteurs

#### 1) Une diversité d'acteurs

##### Quelles coopérations ?

Marie Guériaud, Maître de conférences de droit public, Université d'Auvergne

##### Quel mutualisme pour une efficacité renouvelée du système de santé ?

Fabrice Henry, Président de l'Institut Montparnasse

#### 2) Quelle gouvernance en santé ?

Patrick Vandenbergh, Directeur de la stratégie et des parcours à l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

### B. La cohérence financière

#### 1) Logiques financières et efficacité du système de santé

Jean-Luc Albert, Professeur de droit public, Aix-Marseille Université

#### 2) Optimiser les coûts en santé (communication écrite)

Loïc Geffroy, Économiste de la santé et ancien inspecteur des affaires sanitaires et sociales

**15 h 45 Pause**

## Rapports comparatifs

sous la présidence de Patrice Perrier-Gustin, Directeur des soins, coordonnateur général des instituts et écoles du CHU de Clermont-Ferrand

### 1) L'évaluation de la performance du système de santé en droit comparé : approche technique et limite de la comparaison

Jean-François Boudet, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Paris-Descartes

### 2) Les enseignements du système italien

Giovanna Vicarelli, Professore Ordinario di Sociologia Economica, Università Politecnica delle Marche

**16 h 50 Débats**

## Conclusions

Dominique Breillat, Professeur émérite de droit public, Université de Poitiers



**École de Droit de l'Université d'Auvergne**  
**41 bd François Mitterrand,**  
**63000 Clermont-Ferrand**